



JOURNAL DE LA MUNICIPALITE

Date de parution

Janvier 2010

Label qualité sud de france

Lors de l'Assemblée générale de Réseau Culturel Terre Catalane, le 15 décembre à Ille sur Têt, nous apprenions de la bouche même de sa directrice que les remparts de Villefranche avaient obtenu le label Qualité Tourisme Sud de France. En effet, suite à notre candidature un audit externe a été réalisé par un cabinet d'audit via une visite inopinée et des appels téléphoniques totalement anonymes. Nous devons féliciter les employés du point Informations et de l'entrée des remparts pour leur professionnalisme.

Le mot du Maire

Chers Villefrancoises et Villefrancois

Parmi les vœux de mes prédécesseurs depuis mon premier mandat en 1995 de conseillère municipale je citerai ceux de M. Cambou :

« Qu'espérer pour l'an 2000 ? pourquoi pas la résolution de chacun de

tout faire pour montrer un peu de solidarité, de convivialité, en un mot d'amitié, sans arrière pensées ou rancunes et pas seulement pour les grandes causes largement médiatisées, mais surtout dans la vie de tous les jours, dans le cadre de notre petit village. Qu'en est-il au-

jourd'hui une décennie plus tard ? Je laisse chacun juger.

Je me refuse à croire que ces belles paroles ne soient qu'utopie.

Bonne année à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Bon any nou a tots y per molts anys.

SOUHAITS EXPRIMES POUR AMELIORER LA VIE EN SOCIETE

Que les propriétaires de canidés prennent conscience des désagréments qu'ils causent à autrui, en laissant au sol les déjections de leurs chiens. En effet les piétons que nous sommes touristes ou habitants devons garder les yeux rivés sur nos pieds, si nous voulons éviter d'écraser ou de glisser sur des crottes de

chiens, alors qu'il est bien plus agréable de lever la tête pour apprécier l'architecture de notre village, ses boutiques etc...

Courage ! c'est le premier geste qui coûte ensuite c'est de la routine.

CLASSEMENT MONUMENTS HISTORIQUES

En date du 30 avril 2009 Madame la Ministre de la culture et de la communication a signé un arrêté de classement au titre des monuments historiques concernant le château dit Fort Libéria, de la batterie intermédiaire, de la communication souterraine, de la tête de pont (réduit 13) et du pont Saint Pierre.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, MARDI

et VENDREDI

De 15h à 18h

MANIFESTATIONS

TELETHON

Chaque année depuis 1999, notre village, en partenariat avec l'Association Passion Patchwork, organise des manifestations en faveur de l'AFM, ce jeudi 6 décembre nous n'avons pas dérogé à la traditionnelle tombola avec ses lots offerts par les commerçants, artisans, restaurateurs, avec les pâtisseries confectionnées par les bénévoles du comité téléthon, les bunyetes aimablement données par notre boulangère Mme Miras. Avec le pessebre des Pastorets du Conflent, l'école de danse de Vernet les Bains. Le tout a rapporté la somme de 897.80 euros moins que l'année passée, personne ne s'en étonnera (crise oblige).

Un grand merci à tous

APRES MIDI RECREATIVE DES AINES

DU 16 DECEMBRE

Le concept cette année été un peu différent : nous avons fait appel à un spécialiste de la vente de produits gastronomiques « les fleurons de Lomagne » dans le Gers. Toutes les personnes présentes sont reparties avec un coffret valise contenant des conserves pour passer un bon réveillon. Les chanceux de la traditionnelle rife, ont eu en supplément un tripack de vin et des chocolats. D'après les échos la chanteuse Lisa Aullen a charmé le public de sa belle voix. Nous remercions également Gérard Tichadou d'avoir bénévolement exécuté quelques chansons de son répertoire. Cette année toutes les personnes ayant eu 61 ans dans le courant de l'année ont été invitées, un grand merci aux personnes qui pourtant bien fatiguées se sont déplacées.

FETE DE LA TRUFFE

En date du 20 décembre a eu lieu le marché aux truffes organisé par Delphine de la Boutique du Champignon. Dès l'ouverture officielle du marché les connaisseurs se sont rués sur les truffes, qui ont toutes été vendues en une ½ heure, puis toute la journée des badauds sont venus faire leurs emplettes pour ces jours de fêtes auprès des différents producteurs. Le stand des Associations des parents d'élèves de Villefranche, Corneilla et Serdinya qui proposait des biscuits de Noël, sucres

d'orge, cakes, et pains d'épice, confectionnés par des parents bénévoles sans oublier les truffes en chocolat réalisés par les enfants des écoles, a connu un vif succès. La vente de ces confiseries permettra le financement d'activités pour nos chères têtes blondes.

RIFLES

Les traditionnelles rifles de fin d'année, ont toujours autant de succès. Merci aux associations organisatrices, les Géants et la boule Villefranchoise.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Suite au marché aux truffes a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries (organisé par l'association des amis de Villefranche). Nous félicitons Marilou Miras, Elisabeth Rivière et Ted Atkins heureux lauréats. Nous remercions l'association des amis de Villefranche pour l'organisation de ce concours et la distribution de fleurs gratuitement aux habitants du Village ce qui permet d'avoir un village magnifiquement fleuri.

Nous signalons le 9^{ème} prix obtenu par M et Mme COGNET pour le concours des façades fleuries organisé par le Conseil Général, toute nos félicitations.

DISTINCTION

C'est à l'église Saint Saturnin de Vernet les Bains que les sapeurs pompiers ont célébré la Sainte Barbe leur patronne, en présence de leurs familles, d'élus, de jeunes scouts, de leurs collègues pompiers de Palma de Mallorca. L'abbé Perrichon a officié secondé par l'aumônier des pompiers de Catalogne Sud. La messe finie tout le monde s'est retrouvé autour d'une table pour l'apéritif le chef des pompiers a pris la parole suivi par Mme Jalibert, Maire de Vernet les Bains. C'est à la fin de son discours, à la surprise générale qu'elle a décoré notre compatriote et ami Joël Méné de la Palme d'Or du courage au titre de la reconnaissance de la nation. Félicitations Joël.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT

Eglise : Combien de fois avez-vous entendu à la sortie de l'église pour un enterrement ou une messe « je n'ai rien entendu ». Ce désagrément vient d'être supprimé, avec l'achat par la commune d'une sonorisation avec micro pour l'église. L'abbé Perrichon a répondu par l'affirmative quand nous lui avons demandé l'autorisation de l'emprunter pour les cérémonies officielles.

Sécurité de la Salle des Fêtes : Trois barrières ont été fixées au sol coté chemin de ronde, afin d'empêcher les voitures de se garer devant les deux sorties de secours pour permettre en cas de sinistre aux personnes de sortir librement.

Bastion des Aspics de la Montagne : Les trois tranches de travaux sont enfin terminées, grâce aux concours financiers du Conseil général, de la Région et de la Direction Régionales des Affaires Culturelles. Les prochains travaux sur les remparts se situeront Bastion de la Boucherie,

afin de terminer le front Nord.

Eclairage public : Nous avons inauguré ces travaux et notamment l'éclairage des portes de France et d'Espagne. Inauguration à laquelle ont participé nombreux élus venus de tout le département, ainsi que la population Villefrancoise. Le détail de ces travaux a déjà fait l'objet d'un article sur le précédent journal municipal. La troisième tranche de travaux prévue pour 2010 portera sur l'éclairage des parkings porte de France et d'Espagne au lieu de l'éclairage le long de la RN116, si nous obtenons les accords des différents partenaires financeurs. Suite au nouvel éclairage des Portes, les parkings se sont retrouvés dans l'obscurité, il est donc urgent d'y remédier.

Cadran solaire, Bastion du Dauphin : Le montant minimum de la souscription a été atteint, afin de pouvoir prétendre à la subvention de la fondation du Patrimoine, mais

elle reste toujours ouverte si des personnes souhaitent souscrire, vous pouvez vous procurer les imprimés au secrétariat de la mairie. La restauration est repoussée au mois de mars, en effet la restauratrice Isabelle Rollet aurait dû intervenir début octobre, mais pour des raisons de santé elle n'a pu tenir ces délais.

Rues Saint Pierre et du Mess : Les travaux qui auraient dû commencer au mois d'octobre ont dû être repoussés, suite à un oubli dans le dossier de marché de travaux établi par le bureau d'étude et la mairie. Le dossier a été régularisé par le biais d'un avenant, maintenant les travaux ont commencés depuis mardi 12 janvier. Nous vous demandons d'ores et déjà de bien vouloir accepter toutes nos excuses, pour le retard de ce chantier, pour le désagrément qu'il peut causer, et vous demandons de bien vouloir en faciliter son exécution. Les travaux devraient durer 2 mois donc se terminer fin mars.

Aménagement du secrétariat de la mairie : Les subventions sont acquises et ont été notifiées, dès cet été les travaux pourront être entrepris afin de faciliter le travail de notre secrétaire qui travaille depuis longtemps dans un bureau trop exigü et dans des conditions difficiles par manque de place. Le montant des travaux s'élève à 9901 euros ht avec des aides du conseil général et la réserve parlementaire pour un montant total de 7744 euros.

Plan de mise en accessibilité pour un public handicapé : La commune doit mettre en place un plan de mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments recevant du public. Lors d'une réunion de cette commission, l'emplacement du nouveau parc Jeux d'enfants au jardin Boher a été évoqué (difficulté d'accès). Les travaux n'étant pas encore commencés, un nouvel emplacement sera peut être envisagé. Mais pour rassurer les enfants les travaux devraient être terminés pour cet été.

SUBVENTIONS EN COURS DE DEMANDES

Plusieurs dossiers ont été déposés auprès de plusieurs instances, mais ne sont pas encore passés en commission :

Containers semi enterrés : par le biais du Parc naturel Régional, des subventions ont été demandées, afin de remplacer les colonnes vertes et jaunes existantes Porte de France et d'Espagne par des containers semi enterrés, bien plus esthétiques. Nous avons obtenu l'accord de l'architecte des bâtiments de France, il ne manque plus que les financements.

Ressource en eau : Suite à la venue du service SATEP du conseil général, nous avons lancé des demandes de subventions pour une étude sur la recherche d'un autre point d'eau ou d'un maillage possible avec d'autres communes afin d'assurer la fourniture d'eau potable, si le puits des racines devait se tarir. Mieux vaut prévenir que guérir.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Comme nous le savons tous à présent, Villefranche fait partie des trente communes de la communauté de communes du confluent. Plusieurs compétences sont désormais prises en charge par cette communauté, notamment :

Ramassage des ordures ménagères : A ce titre à partir du premier janvier, la CCC est organisatrice des tournées du camion, il n'y aura aucun changement pour les jours les lundi, Mercredi et Vendredi. Par contre pour les horaires, nous sommes en attente des heures définitives (période de mise en route), nous ne manquerons pas de vous en informer, dès que nous en aurons connaissance. Nous rappelons que les petites poubelles ne sont pas faites pour recevoir les sacs d'ordures ménagères des habitants du village, mais pour les papiers gras, les menus déchets etc... Il est impératif que chaque propriétaire ou locataire se munisse d'une poubelle rigide à déposer devant la porte les jours de ramassage les lundi, mercredi et vendredi matin.

Périscolaire : La CCC organise le temps périscolaire, à savoir le soir après les cours ainsi que pendant la pause méridienne. Pour la pause méridienne, une convention a été passée avec la communauté de communes afin qu'elle nous rembourse les frais engagés pour la tenue de ce service (les frais de personnel, un forfait pour l'utilisation de la salle)

Crèche : une nouvelle crèche va voir le jour en lieu et place de la maison du gardien dans le parc de la mairie à Prades. Ce bâtiment a été cédé par la municipalité pour l'euro symbolique.

Urbanisme : Depuis Janvier également, la compétence Urbanisme est assurée par les services de la CCC et par la mairie. Pour tous renseignements sur les déclarations de travaux, les permis de construire vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou au service Urbanisme de la CCC, par téléphone uniquement les mardi et jeudi au numéro 04.68.05.41.00

DEFIBRILLATEUR

A la demande du Conseil Général, un défibrillateur semi automatique va être installé sur la commune. Il va être placé sur le mur de Mme PERIE devant le garage municipal avec l'accord des Architectes des Bâtiments de France et de la propriétaire. Les premiers travaux ont commencés, les séances de formation pour les personnes susceptibles de l'utiliser vont être dispensées gratuitement par le SDIS. Nous remercions tous les bénévoles qui se sont inscrits à cette formation. Cela peut sauver des vies.

*Bonne année à vous et à tous
ceux qui vous sont chers.*

*Bon any nou a tots y per molts
anys*

